

LES MURENES-PLONGEE CHAUMONTAISE

FICHE D'INSCRIPTION

NOM :PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE :

PROFESSION (facultatif) :

TELEPHONE (fixe ou portable) :

E-MAIL :

Pièces à fournir : → S'il s'agit d'une première inscription:

- faire établir un CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES par : **un médecin généraliste, un médecin du sport, un médecin hyperbar, ou un médecin fédéral**;

→ S'il s'agit d'un renouvellement ou d'une première inscription pour le passage d'un niveau 2;

- faire établir un CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES par : **un médecin généraliste, un médecin du sport, un médecin hyperbar ou un médecin fédéral**;

IMPORTANT : (faire une copie de votre certificat et la conserver précieusement avec votre licence)

→ 2 Photos d'identité (pour les nouveaux licenciés uniquement)

→ 1 Autorisation parentale pour les mineurs

→ 1 Chèque établi à l'ordre du club "les MURENES" d'un montant conforme à la grille ci dessous

GRILLE DES TARIFS POUR LA SAISON 2024 / 2025

	Adhérant Adulte (A partir de 16 ans)	2 ^e Adhérant adulte (famille)	Adolescent 12 à 16 ans	2 ^e Adolescent (famille)
Licence + cotisation Assurance RC	160 €	140 €	135 €	120 €
Assurance 1 (LOISIR 1)	23.5 €	23.5 €	23.5 €	23.5 €
Assurance 2 (LOISIR 2)	28 €	28 €	28 €	28 €
Assurance 3 (LOISIR 3)	48 €	48 €	48 €	48 €
Autres garanties sur le site de la FFESSM				

Entourer les cases correspondantes aux options choisies

Montant total du chèque à établir :

(Licence + cotisation + Assurance RC) + (Assurance facultative)

Je soussigné(e) :

Certifie avoir pris connaissance du **règlement intérieur et m'engage à m'y conformer strictement.**

Règlement piscine : caleçon interdit

Fait à CHAUMONT, le

Signature